

LE

Nationaliste

Vol. XX.

CapRouge, Q., JUILLET, 1890.

No. 1

Rédacteur, M. l'abbé PROVANCHER.

A NOS ABONNÉS.

Enfin nous sortons de l'éclipse qui, depuis trois longs mois, nous retenait dans l'ombre. Nos lecteurs sont anxieux sans doute d'en connaître la cause, les nombreuses lettres que nous avons reçues à ce sujet en sont la preuve.

Nous leur dirons donc que lors du vote de notre allocation par la Chambre en mars dernier, une *manus nigra* jouant au Jupiter, avait fait insérer à la suite les mots *sous condition*. Le coup porté presque subrepticement, sans bruit, sans éclat, fut jugé comme sans conséquence par nos législateurs, et l'item voté sans qu'on demandât qu'elle pouvait être cette condition.

Il est élémentaire que lorsqu'on impose des conditions à un marché quelconque, on fasse connaître ces conditions à la partie ; cependant on ne le fit pas, comme si on eut voulu nous imposer la torture de deviner ce qui pourrait déplaire à ce formidable régenteur.

Sachant que l'auditeur des comptes, lorsqu'il s'agit de donner un ordre pour délier les cordons de la bourse provinciale, se refuse à tout conditionnel et n'agit qu'avec du positif, nous ne pouvions continuer sans avoir ce positif. Et c'est à quoi se sont écoulés les trois mois en retard. On sait que le gouverne-